



Stoppons la droite!

39^e ASSEMBLÉE ANNUELLE
Du 19 au 21 novembre 2003

RAPPORT DU DIRECTEUR



39^E ASSEMBLÉE ANNUELLE

RAPPORT DU DIRECTEUR

Sommaire

- 
- 5 Introduction
Un constat brutal: La droite a pris le pouvoir au Québec
 - 7 **Élection d'un gouvernement de droite à Québec**
 - 7 Quelques caractéristiques du gouvernement Charest
 - 11 Attaque contre le mouvement syndical
 - 17 **Nous avons des outils pour nous défendre**
 - 17 Le Québec demeure l'endroit le plus syndiqué en Amérique du Nord
 - 19 Nous nous organisons sur le plan international
 - 21 Ce qu'il faut améliorer
 - 27 Conclusion ...
Continuer de soutenir nos membres et se préparer à combattre le gouvernement Charest

Remerciements

Je remercie tous ceux et celles qui ont contribué à clarifier les idées et les orientations que je vous sou mets dans ce rapport. Même si j'en tire mes propres conclusions, leur apport a été inestimable dans ma réflexion.



Introduction

Un constat brutal: La droite a pris le pouvoir au Québec

Je m'adresse à vous, délégués de l'assemblée annuelle pour la troisième année en ayant la conviction que nous avons abattu du bon boulot ensemble tout en étant animé cependant d'un sentiment d'urgence face aux changements politiques survenus lors des dernières élections.

Vous vous rappellerez que dans notre premier rapport de 2001, nous avons longuement expliqué les enjeux liés à la mondialisation et nous en avons analysé les dangers pour nos emplois. Notre approche était non seulement syndicale mais aussi sociale. Le syndicalisme se devait de continuer à être une force de changement au sein de la société puisque comme syndicat nous ne pouvons nous extraire de la société dans laquelle évoluent nos membres. Nous avons souligné l'importance de défendre la social-démocratie au Québec, un des seuls endroits dans toute l'Amérique du Nord avec des mesures sociales progressistes et avons également insisté sur la nécessité de renforcer nos liens internationaux devant la mondialisation de l'économie.

Dans notre deuxième rapport, nous avons insisté sur la nécessité de consolider notre syndicat au Québec en misant sur la diversité, l'avenue la plus prometteuse pour notre futur. Nous indiquions à nouveau notre intention d'entreprendre une démarche concrète afin que la société

québécoise donne des outils aux travailleurs et aux travailleuses aux prises avec des fermetures et des licenciements collectifs. Nous mettions l'emphase enfin sur les élections au Québec et l'importance de battre l'ADQ, un parti carrément à droite.

Comme vous le constaterez dans ce rapport et bien que nous ayons fait des progrès comme syndicat, des dangers menacent, non seulement, le mouvement syndical mais toute la société québécoise. Nous avons réussi à faire battre à plate couture l'ADQ. Mais les idées de droite, comme une hydre à plusieurs têtes, ont trouvé un autre véhicule pour faire leur travail de sape. Le Parti libéral est devenu le cheval de Troie de la droite au Québec. Ce parti, artisan de la Révolution tranquille, qui a gouverné au centre droit lorsqu'il était au pouvoir, est maintenant dirigé par un conservateur en provenance d'Ottawa.

L'attaque de la droite doit être prise très au sérieux. Elle reprend les mesures mises de l'avant par des organismes comme le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale (BM) ou l'Organisation mondiale du commerce (OMC) que l'on retrouve partout sur la planète avec des conséquences dramatiques. Les privatisations, les baisses d'impôt au détriment des programmes sociaux, l'affaiblissement de l'État, l'augmentation des inégalités sociales le démontrent. Il faut se mobiliser rapidement en tâchant de

comprendre les enjeux, en suscitant un débat dans nos rangs avec l'ensemble de la société, car la droite au pouvoir a déjà entrepris son travail de démolition, non seulement au Québec mais aussi au Canada. L'attaque risque d'être encore plus terrible avec l'élection de Paul Martin.

La table ronde de demain a pour but d'amorcer cette réflexion qui nous mènera à l'action afin de mieux comprendre les enjeux et d'éviter toute improvisation.

Nous aborderons également des éléments de réflexion et de solutions pour donner un meilleur service à nos membres, pour faire face aux fermetures et aux licenciements et enfin, nous parlerons de nos progrès pour renforcer la solidarité internationale.

Sans préjuger des débats qui se tiendront à cette assemblée, nous avancerons tout de même en conclusion quelques pistes d'action. Annonçons nos couleurs en reprenant



Stéphane Desgagnés et Michel Arsenault lors de l'adhésion aux Métallos des travailleurs d'Alcan à Alma en juillet.

cette belle phrase d'un journal
communautaire dans le
Bas St-Laurent : « C'est le
temps de se serrer les coudes
et non la ceinture ! »

Élection d'un gouvernement de droite à Québec

Quelques caractéristiques du gouvernement Charest

À PROPOS D'UN MANDAT POUR IMPLANTER DES POLITIQUES DE DROITE

Ce qui frappe chez ce gouvernement, c'est l'insistance qu'il met à essayer de nous convaincre qu'il a le mandat d'implanter des politiques de droite.

D'abord, les gens ont voté pour se débarrasser de l'Action démocratique du Québec (ADQ). Ils se sont aussi fiés à la tradition centriste du PLQ, artisan de la révolution tranquille. Il y avait également un mécontentement face au gouvernement précédent qui ne se résume pas au débat sur les fusions. La population se rappelait encore la période pénible des compressions. En insistant durant la campagne sur la santé et l'éducation, les Libéraux ont su habilement séduire une partie de l'électorat même s'ils ont obtenu moins de votes qu'à l'élection précédente et que le taux de participation a été le plus bas depuis 1927.

D'ailleurs, Jean-Luc Landry, un financier, ne s'est pas trompé sur le caractère non seulement droitier de ce gouvernement mais aussi machiavélique en écrivant dans le journal *Les Affaires*, en mai 2003, ce qui suit : «*Du point de vue des finances publiques, le PLQ et l'ADQ ne sont pas très loin l'un de l'autre. La Parti libéral a cependant fait preuve de beaucoup plus d'astuces dans la*

façon de présenter son programme durant la campagne électorale. Compressions budgétaires, baisses d'impôt sur les revenus accompagnées d'augmentation de la dette, ceci ressemble beaucoup à la révolution du bon sens de Mike Harris en Ontario. Sans le dire, évidemment».

Nous comprenons mieux maintenant pourquoi Jean Charest insiste tant sur la légitimité du vote pour imposer ses mesures de droite. Il sait qu'il a finassé avec la population.

IMPROVISATIONS ET INCOMPÉTENCES À QUÉBEC, OFFENSIVE D'OTTAWA

Nous avons bien connu Brian Mulroney lorsqu'il était président de la Compagnie minière IOC et Premier ministre du Canada. Le gouvernement libéral au Québec agit comme l'ancien Premier ministre conservateur et lance des ballons pour voir où il peut aller. La récente nomination de Brian Mulroney sur une commission montre qu'il est toujours proche de Jean Charest. Une tendance inquiétante se dégage des incessants coups de sonde de ce dernier. Ses deux grandes priorités étaient la santé et l'éducation. Voyons ce qu'il en a fait après six mois au pouvoir.

Cet été, Jean Charest faisait une déclaration à l'emporte pièce disant que le système de santé respirait. Son ministre a dû le rappeler à l'ordre, les

listes d'attente dans les urgences étant demeurées les mêmes. Le ministre de la santé se rabat sur des changements de structures. Selon la FTQ, la mission sociale des CLSC, les services de première ligne, la prévention, tout sera dorénavant noyé dans le regroupement des services de santé qui dans les faits seront transférés aux hôpitaux. Nous cherchons toujours les investissements massifs dans ce secteur. C'est pourtant là que réside la solution.

Quel est le bilan en éducation depuis six mois : coupure de 110 millions \$ dans le budget de l'éducation par rapport à 2002-2003 ; le programme des prêts et bourse n'a pas été indexé pour la première fois depuis 1999 (12 millions \$) ; le ministère a suspendu le programme de garantie de prêt pour l'achat d'un micro ordinateur affectant 8 000 jeunes (5 millions \$) ; le ministre de l'Éducation a approuvé des hausses de frais de scolarité dans 23 CEGEP et le gouvernement Charest a coupé 15 millions \$ dans des Fonds de recherche, privant de bourses des nombreux étudiants aux cycles supérieurs.

Donc, en plus de réduire le nombre et la qualité des services, cette tendance à accroître la tarification pour l'utilisation de services publics augmentera le fardeau fiscal des contribuables même si le gouvernement Charest promet de réduire de 5 milliards \$ les impôts. En fait, ces

tarifications sont des taxes régressives et déguisées.

Ce gouvernement a une liste d'épicerie pour nourrir la déconstruction qui donne froid dans le dos. Voici une liste partielle : défusions municipales, privatisations, sous-traitance, restriction de l'accès à des garderies publiques abordables que le Parti libéral s'était engagé à ne pas toucher, rejet de la loi sur la lutte à la pauvreté qu'il a pourtant appuyée, offensive rangée contre les bénéficiaires de l'aide sociale sous prétexte de les aider à retrouver leur autonomie, déréglementation dans l'environnement, coupures dans le logement social, réduction des obligations des employeurs à l'égard de la formation professionnelle, modification de la couverture de notre régime d'assurance automobile, et ce ne sont que quelques exemples.

Soulignons que le régime québécois de l'assurance automobile est envié partout au Canada et une étude récente révèle que celle-ci est en crise dans toutes les provinces sauf au Québec. Les primes sont deux fois plus dispendieuses en Ontario qu'au Québec. Les assureurs demandent que le Québec conserve son régime public intact. Il est ironique d'entendre l'entreprise privée considérer tout à coup que le gouvernement soit capable de faire mieux et plus efficacement qu'elle.

Il ne faut pas laisser ce gouvernement tout détruire et faire des économies de bouts de chandelle au détriment des gens les plus vulnérables. Il y a déjà assez eu de compressions.

Aller plus loin c'est, comme le dit Henri Massé, le président de la FTQ, tuer le patient avec une médecine de cheval.

UN RAMASSIS DE VIEILLES IDÉES DE DROITE

Un troisième élément frappant suite à l'élection de ce gouvernement, c'est son caractère proprement idéologique qui reprend des idées de droite à la mode depuis plus de vingt ans. Bien qu'elles aient démontré leur faillite monumentale, ces idées continuent d'inspirer nos idéologues de droite au Québec. C'est triste de constater qu'une formation politique qui a contribué dans les années '60 à faire progresser le Québec se rabatte sur des idées aussi rétrogrades pour démanteler ce que leurs prédécesseurs ont bâti.

Le gouvernement Charest parle de baisses d'impôt, de réduction de la dette, de réduction de la taille et du rôle de l'État, du recours au privé et parle également de s'en remettre au marché. Tous ces lieux communs nécessiteraient une longue démonstration mais certains faits doivent tout de même être soulignés ici.

◆ Les baisses d'impôt

Le gouvernement libéral a repris l'obsession de l'ADQ lors de la dernière campagne électorale en affirmant que les gens sont trop taxés au Québec. Nous serions tentés de lui répondre dans un premier temps, et puis après ? Quels services recevons-nous en échange de nos impôts ? Voilà la bonne question à se poser. Charest et ses penseurs dissocient le fardeau fiscal des services reçus en retour. Selon une étude d'une firme de

crédit américaine Standard and Poor's, ceux qui trouvent le niveau de taxation trop élevé au Québec négligent de dire que chez nos voisins du Sud, une fois les dépenses privées d'éducation et de santé ajoutées aux impôts, l'avantage fiscal devient fictif.

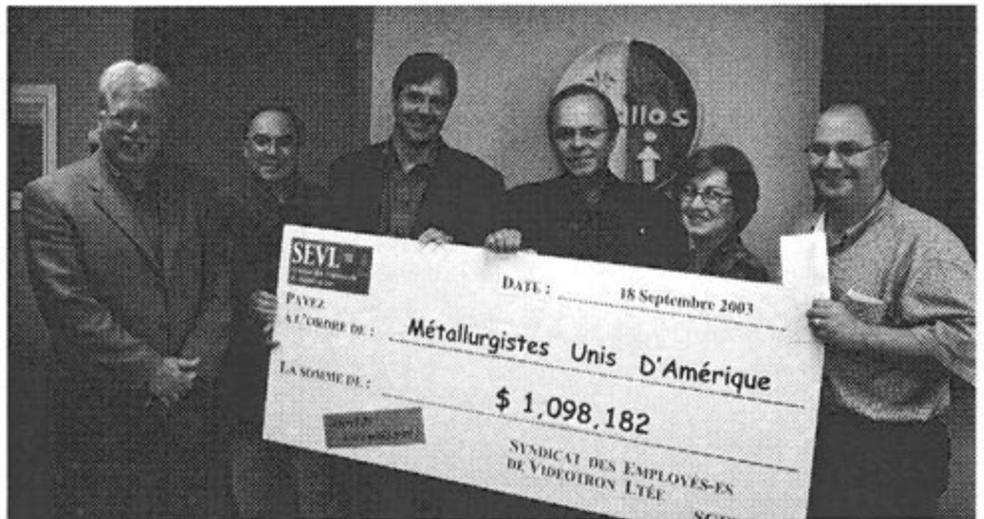
De plus, cette théorie qui veut qu'une baisse d'impôt favorise la croissance économique et permette une redistribution de la richesse est inopérante sur le plan économique et dommageable pour le tissu social.

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt un article de l'économiste Krugman, dans le New York Times, qui analyse cette théorie en la confrontant avec les faits. Au début des années '80, Ronald Reagan introduit des baisses d'impôt en alléguant qu'elles soutiendraient les dépenses des ménages et l'investissement des entreprises. À la fin des années '80, l'économie américaine était au même niveau que dans les années '70 sauf une augmentation énorme du déficit, au point que Georges Bush, père, a dû augmenter les impôts car il y a tout de même des limites à compresser les dépenses comme les allocations sociales, l'éducation et le régime de retraite public. Lorsqu'il a été battu par Clinton, ce dernier a augmenté le taux d'imposition marginal des contribuables à hauts revenus. En 1989, 1% des plus riches consacraient en moyenne 28,9% de leurs revenus en impôts alors qu'en 1995, le taux était de 36,1%. Loin d'entraîner une catastrophe comme le prédisaient les idéologues de droite, il y a eu une augmentation raisonnable de la croissance, une baisse régulière

du déficit et du chômage et même un surplus.

Lorsque ces derniers ont vu que leur théorie ne fonctionnait pas, ils ont insisté sur le fait que les gens payaient trop d'impôts. En réalité, l'essentiel des mesures prises en 2001 et 2003 en faveur des baisses d'impôt par Bush, fils, bénéficient avant tout aux plus riches. Les ménages ayant des revenus supérieurs à 1 million \$ par an soit 0,3 % de la population, bénéficieront de 17,3 % des baisses d'impôt cette année soit plus que le total perçu par les 70 % des ménages américains les moins favorisés. Selon le Congressional Budget Office, la moitié des 400 milliards \$ de déficit de cette année est due aux baisses d'impôt décidées par Bush. C'est l'équivalent du salaire de 4 millions d'ouvriers. Depuis 2001, les États-Unis ont perdu trois millions d'emplois. C'est la première fois depuis la grande crise économique des années '30 qu'un président américain ne crée pas d'emplois à mi-mandat.

En fait, cette théorie implantée dans de nombreux pays comme l'Angleterre, la Nouvelle-Zélande ou certaines parties du Canada comme l'Ontario augmente les écarts entre les riches et les travailleurs, affaiblit les programmes sociaux et détruit la solidarité sociale. Un dernier exemple venant des États-Unis: le salaire moyen des Américains est passé de 35 522\$ en 1970 à 35 840\$ en 1999. Un pour cent en 29 ans ! Durant la même période, le traitement moyen des 100 plus importants patrons aura passé de 1,3 millions en 1970 ce qui



Les lock-outés chez Vidéotron remettent 1 M \$ aux Métallos en septembre 2003.
(Photo : Jocelyn Bellerose)

représente 39 fois le salaire moyen des Américains à 37,5 millions \$ soit plus de 1 000 fois le salaire national moyen. En 1998, les 13 000 ménages les plus riches touchaient des revenus équivalents à ceux des 20 millions d'Américains les plus pauvres. Nous sommes persuadés que la population québécoise ne veut pas de ce genre de société.

◆ **Recours au privé, réduction de la taille et du rôle de l'État**

Une deuxième obsession autour de l'entreprise privée et de la réduction de l'État ne tient pas la route. Selon ce gouvernement, le privé, c'est le summum de l'efficacité. Il oublie facilement les scandales récents des firmes comme Enron, Worldcom, Tyco, Nortel, les commandites du gouvernement fédéral et combien d'autres entreprises qui ne devaient leur efficacité qu'à des rapports financiers tronqués, à la corruption et au mensonge. Il passe sous silence la privatisation des chemins de fer en Angleterre dont non seulement les tarifs ont augmenté mais aussi le

nombre de tragédies ferroviaires. Il ne parle pas de la déréglementation et de la privatisation des compagnies d'électricité en Californie et en Ontario dont les réseaux subissent pannes sur pannes et dont les consommateurs n'en finissent plus de voir monter leur compte d'électricité.

L'amnésie du Premier ministre est telle qu'il ne se rappelle même plus les conditions qui prévalaient à l'époque de ses parents: se faire soigner ou tomber malade signifiaient souvent la ruine. C'est d'ailleurs son propre parti qui a compris dans les années '60 qu'il ne fallait plus laisser dans les mains du privé les services de santé, d'éducation, de production et de distribution d'électricité.

Le Québec consacre 7 % de son Produit intérieur brut (PIB) aux services de santé alors qu'aux États-Unis, c'est 15 % où le secteur privé domine largement. En 1999, les Américains ont consacré 294,3 milliards \$ uniquement pour l'administration des soins soit 1 059 \$ par habitant ; au Canada, c'est 9,4 milliards \$

soit 307 \$ par habitant ; 65 millions d'Américains ne sont pas couverts par une assurance médicaments. Il y a des limites à discréditer notre système de santé en s'appuyant sur l'exemple d'un système qui est une faillite totale.

Notre syndicat en Ontario demandait dernièrement de ne pas privatiser des hôpitaux. Les faits montrent que les régimes à couverture universelle et à payeur unique financés par une fiscalité progressive sont plus justes et jouent un rôle de distribution de la richesse.

Ce gouvernement oublie ou feint d'oublier que l'État c'est important au Québec pour le développement de notre économie. L'affaiblissement ou le largage de nos outils collectifs de développement comme la Société générale de financement (SGF), Investissement Québec, la Caisse de dépôt et de placement (CDP) est un geste suicidaire pour notre économie. Si l'État se retire, le développement et la diversification de l'économie québécoise seront soumis aux diktats des intérêts du secteur privé. Cela risque d'empêcher le développement d'industries pouvant jouer un rôle structurant pour notre économie et favoriser le développement de nos régions. Il ne faut pas oublier que ces types d'entreprises sont déjà courtisés par des provinces, des états et des pays largement subventionnés, ce qui nous conduira à du développement économique basé sur le court terme. Comment l'économie du Québec aurait-elle pu tenir le coup comme elle le fait depuis trois ans face au ralentissement de l'économie

américaine au cours de la décennie '90, si elle avait été laissée à son sort uniquement entre les mains des capitaux privés, capitaux qui n'avaient d'intérêt que pour la « nouvelle économie », un mirage qui a englouti des milliard \$ et mis à pied des centaines de milliers de travailleurs ?

Entre 1987 et 2001, on attribue directement à l'action de la SGF au moins 15 % des emplois créés au Québec. On lui reconnaît également une contribution annuelle de 0,6 % au PIB québécois soit une valeur ajoutée de près de 5 milliards \$ se traduisant par des revenus additionnels d'au moins 1,2 milliards \$ pour l'État et une forte participation à une diversification de l'activité économique au Québec. Tout cela dans une mission articulée autour d'un impératif de rendement, la SGF devant dégager un rendement qui représente au moins l'équivalent du coût des fonds empruntés par l'État.

D'ailleurs, nos sociétés comme Hydro ou la SAQ sont plutôt bien gérées, mieux en tout cas que Téléglobe, Air Canada qui ont été privatisées et qui aujourd'hui piquent du nez

pendant que leurs PDG partent avec des parachutes dorés. Nous avons mis des décennies à développer un état par souci de démocratie et de justice sociale, au lieu de l'affaiblir, pourquoi ne pas s'attaquer à la corruption et à la pauvreté ? En fait, ils veulent sabrer dans nos outils collectifs de développement car ce sont des idéologues qui appliquent des théories désuètes, peu importe les risques de déstabiliser toute une société. Il faut dire que des entrepreneurs proches du gouvernement libéral et le Conseil du patronat salivent déjà à la vue de tous les contrats qui les attendent lors de cette braderie.

◆ L'obsession du déficit

Étonnamment, c'est cette philosophie de droite qui, tout en prétendant réduire le déficit, risque de l'augmenter comme nous l'avons constaté avec l'exemple américain et le gouvernement de Mike Harris en Ontario. De plus, la parité fiscale avec le Canada ne devrait pas être un absolu. Même dirigé par un gouvernement fédéraliste, la situation particulière du Québec ne lui permet pas d'abdiquer économiquement.



Les membres de la section locale 8644 ont remis 5, 250\$ à la Fondation de l'hôpital de Chibougamau

L'obsession budgétaire est un autre exemple. Pendant des années, les libéraux ont accusé le PQ d'avoir sacrifié le réseau de santé et le déficit zéro a fait dérailler le virage ambulatoire. La course aux baisses d'impôt peut être aussi dommageable.

Le gouvernement Charest a dramatisé l'ampleur de l'impasse budgétaire qui pesait sur le Québec. Son ministre des finances a néanmoins déposé des scénarios de revenus qui auraient pu faire l'objet des mêmes critiques de la part de Guy Breton que celles suscitées lors dernier budget Marois. La véritable impasse budgétaire à laquelle sera confronté Québec, plus sérieuse et plus fondamentale que celle formulée dans le rapport Breton, surviendra l'an prochain et Yves Séguin sait que jamais il ne pourra balancer ses livres tant que perdurera le déséquilibre fiscal avec Ottawa.

Rappelons qu'au milieu des années '90, Ottawa a renié ses engagements historiques et diminué considérablement ses transferts aux provinces afin de réduire son déficit de plus de 40 milliards \$. Les provinces ont alors eu énormément de difficultés à se sortir de leur propre déficit, alors qu'elles assuraient les services de première ligne et faisaient face à une explosion des coûts de santé en raison entre autres du vieillissement de la population.

Les déclarations du ministre Manley alléguant un déficit, pour ne pas donner l'argent aux provinces, sont odieuses. Les dépenses augmentent moins vite au Québec que dans la plupart des pays industrialisés. Il y a des limites à prétendre qu'il suffit de faire

les choses différemment : un jour ou l'autre, il faut aussi de l'argent ! Yves Séguin, l'actuel ministre des finances du gouvernement libéral à Québec a été président d'une commission sur le déséquilibre fiscal qui porte son nom. Il exigeait alors qu'Ottawa cède une partie de ses revenus afin de dégager la marge de manœuvre dont les provinces ont besoin pour faire face à leurs responsabilités constitutionnelles.

D'ici 2008, le Québec risque en plus de perdre 5 milliards \$ en péréquation qu'Ottawa ne veut pas payer. C'est un cauchemar pour un ministre des finances qui devra absorber, suite à une promesse électorale, des baisses d'impôt de 1 milliard\$.

Pourtant, le gouvernement fédéral nage dans des surplus. Le vol de la caisse de l'assurance emploi lui aurait donné 45 milliards depuis 1997. Il l'alloue au service de la dette au lieu d'améliorer le régime d'assurance emploi et de faire des paiements de transfert aux provinces. Le futur Premier ministre Paul Martin refuse de reconnaître le déséquilibre fiscal. Il veut réduire davantage la dette en la faisant passer de 40 % à 25 % du PIB, ce qui ne laissera pas beaucoup d'argent pour les programmes sociaux.

Décidément, l'alignement des forces de la droite entre le Québec et le Fédéral nous préoccupe. Mobilisons-nous pour stopper la droite !

Attaque contre le mouvement syndical

Cette attaque frontale contre les programmes sociaux n'épargne personne au Québec. Le mouvement syndical est interpellé durement, pas seulement les travailleurs du secteur public mais également ceux du secteur privé.

◆ Article 45

Le gouvernement Charest veut permettre la sous-traitance tout azimut. Pour le Conseil du patronat, c'est de la musique à ses oreilles ! Pourquoi ?

C'est sous le gouvernement libéral de Jean Lesage, en 1961, qu'est né l'article 10 de la Loi sur les relations de travail. Quelques années plus tard, le texte a pris le nom d'article 45 lors de l'entrée en vigueur du Code du travail mais son contenu n'a jamais changé jusqu'en 2001. Il vise à empêcher un employeur sans scrupule à se débarrasser d'un syndicat en créant de toutes pièces une entreprise pour contourner l'accréditation. Le syndicat est donc obligatoirement reconduit dans une nouvelle entreprise et la durée de la convention collective est maintenue.

En 2001, la réforme du Code du travail a assoupli la dernière partie de l'article 45 de sorte que la convention collective transférée chez le sous-traitant n'est en vigueur que pour un maximum d'un an. Et si l'entente prend fin plus tôt, c'est l'échéance de la convention collective qui dicte la date des négociations.

Les dangers de la sous-traitance, version Charest, sont illustrés par le transfert chez Bombardier de ses activités de

cafétéria au sous-traitant Aramark, une compagnie américaine. Le salaire des 70 employés a chuté de 11,50 \$ l'heure ! Lors de l'échéance de la convention collective, l'employeur a déclenché un lock-out d'une journée. En vertu du Code du travail, cela éteignait complètement les conditions qui prévalaient. Les employés n'avaient aucun autre choix que de déclencher la grève le 14 août dernier.

Le Syndicat des Métallos et la FTQ ne sont pas contre la sous-traitance. Cependant, elle ne doit pas être un prétexte pour abaisser les conditions de travail et de salaires. D'ailleurs, une étude rendue publique par la FTQ montre que 45,7% des entreprises au Québec sous-traitent en partie ou en totalité contre à peine 20,4% des entreprises en Ontario. L'article 45 n'est donc pas un frein à la sous-traitance. De plus, souligne la FTQ, la centrale compte 175 000 membres dans la sous-traitance. Chez les Métallos, un nombre important de nos membres sont à l'emploi de sous-traitants.

◆ Le paritarisme à la CSST

Le gouvernement veut changer les structures paritaires de la Commission des lésions professionnelles (CLP). C'est toute une philosophie qui avait présidé à l'adoption de la loi en santé sécurité qui est ici remise en cause. Ce gouvernement ne veut plus travailler avec des structures participatives impliquant les travailleurs et leur syndicat et désire éliminer la défense des accidentés du travail par les permanents syndicaux pour en faire une chasse gardée des avocats. C'est extrêmement



Un camionneur et son fils.

préoccupant. Il faut bloquer ce projet de réforme qui circule dans les officines du gouvernement libéral.

◆ La formation professionnelle

Le gouvernement remet en question le projet de loi 90 sur la formation professionnelle en voulant soustraire les petites et moyennes entreprises de l'application de la loi. Là aussi, il va de l'avant sans consulter les principaux intéressés. Pourtant l'organisme gouvernemental Emploi Québec, de qui relève la loi 90, a sa propre Commission des partenaires, une table tripartite où siègent les syndicats. Cette Commission avait même entrepris une évaluation des effets de cette loi mise en vigueur en 1996. Le gouvernement l'outrepasse et veut la modifier en profondeur sans tenir compte de l'évaluation en cours. La loi 90 touche actuellement 35 000 entreprises. Avec le nouveau projet de loi, il n'en resterait qu'environ 10 000 puisque

toutes les entreprises dont la masse salariale est inférieure à 1 million \$ en seraient soustraites.

En vertu de cette loi les employeurs ont l'obligation d'investir 1% de la masse salariale pour la formation de leur personnel ce qui signifie que près du quart des travailleurs et travailleuses ne serait plus couvert. On peut présager que les difficultés d'accès à la formation en emploi s'accroîtront en particulier chez les PME, pour la plupart non syndiquées.

Les entreprises doivent investir dans la formation professionnelle pour survivre et, en 2003, c'est aberrant de ne pas vouloir les encadrer. D'autant plus que cette loi n'était que le début d'une prise de conscience qui devait se faire dans le milieu des affaires. Elle avait justement été instaurée parce que les entreprises québécoises n'investissaient pas suffisamment en formation de la main-d'œuvre par rapport aux autres pays. Devant la montée de la concurrence qu'amenait la mondialisation il fallait les y obliger. Sans cette loi, nous savons d'expérience que les employeurs des PME ne le feront plus. En bout de piste, ce sont des emplois et les qualifications pour nos membres qui seront menacés.

◆ Le droit d'association

En mai 2003, les éducatrices en milieu familial des Centres de la petite enfance (CPE) et les ressources intermédiaires recevaient le feu vert pour se syndiquer. Les deux premiers projets de loi soumis par le gouvernement Charest visaient à empêcher leur

syndicalisation. C'est une attaque directe contre le droit d'association, un droit pourtant reconnu par les chartres et les lois au Québec et les principes défendus par l'Organisation internationale du travail (OIT). Pendant que nous nous battons sur la scène internationale du travail pour faire reconnaître le droit d'association, ici même, un gouvernement de droite veut nous ramener au même niveau de conditions sociales rétrogrades qui existent dans plusieurs pays.

Votre équipe en 2003

Direction



Michel Arsenault
Directeur



Yvon Clément
Adjoint au directeur

Services juridiques



Céline Allaire
Avocate



Jean-François Beaudry
Avocat



Manon Belley
Secrétaire juridique



Manon Cadieux
Secrétaire juridique



Bernard Phillon
Avocat



Manon Fortier
Avocate



Patrick Glaude
Avocat



Ginette Gosselin
Secrétaire juridique



Pierre Lalonde
Avocat



Claude Leblanc
Avocat



Stéphanie Lindsay
Avocate



Gérard Morency
Avocat



Thierry Saliba
Avocat

Personnel de soutien



Manon Cloutier



Francine Couture



Sylvie Doiron



Sylvie Gagnon



Sylvie Lacombe



Éliane Leboeuf



Marlyne Lessard



Mimi Poulin



Sylvie Rajotte



Solange Rivest



Diane Ste-Marie



Linda Sévigny

Services techniques



René Bellemare
Santé-sécurité



Carole Jodoin
Équité salariale



André Laplante
Information



Jean Lapointe
Solidarité internationale,
soutien aux luttes



Marie-Danielle Lapointe
Formation



Alain Poirier
Recherche

Recrutement



Marcel Édoin
Coordonnateur

Montréal



Bruno Lefebvre
Coordonnateur



Salvador Aznar



Hélène Bérubé



Martin Courville



Michel Deveault



**Richard
Boudreault**



**Isabelle
Duranleau**



Yves Morriseau



Richard Pagé

Nord-Ouest



Marcel Sasseville
Coordonnateur



Benoit Boulet



**Jean-Yves
Couture**



Denis Lévesque



Gaétan Lyrette



Donald Noël



Réal Valiquette

Québec



**Jean-Pierre
Lapointe**
Coordonnateur



Alain Cloutier



Denis Cyr



Mario Denis



Gaétan Piché



Gordon Ringuette



Mario Sabourin

St-Jean



Gérard Grégoire
Coordonnateur



Robert Bernier



Guy Farrel



Marc Lebeau
Décédé en octobre 2003



Michel Levac



Gilles Pelletier



Isabelle Proulx

Sept-Îles



Daniel Roy
Coordonnateur



Gilles Ayotte



Frank Beaudin



Roland Labonté

Nous avons des outils pour nous défendre

Le Québec demeure l'endroit le plus syndiqué en Amérique du Nord

SANTÉ DU MOUVEMENT SYNDICAL AU QUÉBEC

La droite passe à l'attaque mais le mouvement syndical québécois est aussi d'attaque. En 2002, il comptait dans ses rangs 1 260 000 membres soit 44 000 de plus que l'an passé. Le taux de présence syndicale est de 40,4% au Québec alors qu'il est de 32,2% au Canada et de 15% aux États-Unis. Le secteur public est syndiqué à 82% et celui du privé à 27,4%. Le mouvement syndical québécois est au premier rang en Amérique du Nord et au Canada. Les provinces de l'Ontario et de l'Alberta, aux prises avec des gouvernements de droite depuis près de dix ans, sont respectivement à l'avant-dernier rang avec 28,1% et au dernier rang avec 24,5%.

Les avantages d'être syndiqués sont très importants. Le salaire horaire moyen est de 19,60 \$ pour les syndiqués et de 15,19 \$ pour les non-syndiqués donc une différence de 4,41 \$/heure. Il est aussi plus avantageux pour les femmes d'être syndiquées puisqu'elles gagnent 18,86 \$/heure comparativement à 13,32 \$/heure pour les non-syndiquées : une différence de 5,54 \$/heure. En multipliant le taux horaire x 2 080 heures, par année normale de travail, nous obtenons des montants exorbitants.

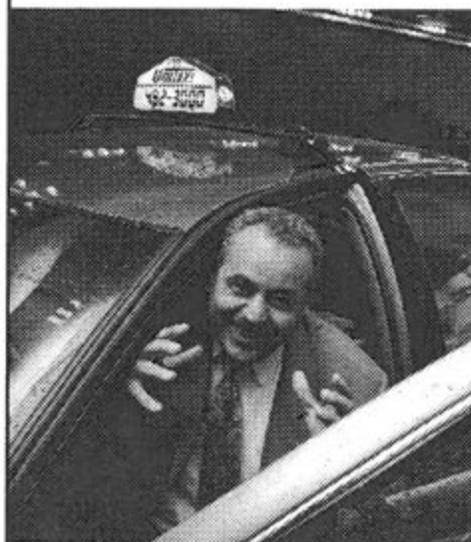
SANTÉ DU SYNDICAT DES MÉTALLOS AU QUÉBEC

Comme vous avez pu le constater dans le rapport d'activités notre service du recrutement a le vent dans les voiles. Ses résultats sont les meilleurs au Québec, au Canada et en Amérique du Nord. Depuis le début du prélèvement du 0,02 \$ en 1998, nous avons recruté plus de 20 000 membres et le taux de réussite de nos campagnes s'élève à 95%. Cette année seulement, nous avons déposé plus de 53 requêtes à la Commission des relations du Travail, ce qui représente 5 146 nouveaux membres.

Dans le secteur de l'aluminium, les 800 travailleurs de l'usine d'Alma de la compagnie Alcan ont adhéré au Syndicat des Métallos dans une proportion de plus de 80%. Le Syndicat des Métallos a également déposé une requête en accréditation pour représenter les travailleurs de l'usine Grande Baie de la compagnie Alcan à La Baie.

Le recrutement auprès de chauffeurs de camion va très bien suite à l'entente avec l'Association nationale des camionneurs artisans inc (LANCAI). L'Association professionnelle des chauffeurs de camion compte maintenant 3 000 membres. En ce qui a trait aux chauffeurs de taxi, la situation s'est passablement compliquée avec la démission d'un président et la passation des pouvoirs à un président

anti-syndical et anti-métallos. C'est pourquoi le 23 octobre dernier, le Syndicat des Métallos en collaboration avec la FTQ a mis sur pied le Regroupement professionnel des chauffeurs de taxi métallos (FTQ) afin d'offrir rapidement les services réclamés par les chauffeurs. C'est ainsi que ceux qui adhèrent à ce regroupement ont non seulement accès à du financement pour l'achat de permis de taxi et d'automobiles mais aussi accès à des services juridiques, à un régime complet d'assurances à des prix compétitifs, à des rabais sur l'achat de pièces, de l'essence, de pneus et bien d'autres produits, à des bureaux aux quatre coins du Québec et à l'appui de la FTQ, forte du poids de ses 500 000 membres. Une campagne d'adhésion est en cours partout au Québec.



Un chauffeur de taxi
(Photo: Serge Jongué)

NOUS CONTINUONS À DÉFENDRE NOS MEMBRES

Notre syndicat continue de soutenir nos membres sur les lieux de travail et de négocier des conventions collectives. Nous avons obtenu plus de 160 règlements négociés depuis la dernière assemblée annuelle. Pour donner une idée de l'ampleur du travail qui est fait par les permanents, les dirigeants locaux et les militants, mentionnons quelques règlements :

- Après d'intenses négociations nous avons finalement obtenu une bonification de la proposition initiale de 16 millions \$ de Noranda pour en arriver à un règlement final de 20 millions \$ pour la fermeture de la Fonderie de Gaspé à Murdochville ;
- Dans le secteur de l'acier, soulignons le dur combat que nous avons mené chez Stelco à Contrecoeur. En

janvier, ils ont signé un contrat de travail après une grève déclenchée le premier août. Ils ont obtenu un règlement équivalent à celui que cette même compagnie avait négocié en juillet avec les métallos d'Hamilton Works en Ontario. En mars, c'était au tour des métallos chez Ispat-Sidbec d'obtenir la plus généreuse enveloppe monétaire jamais négociée ;

- Dans le secteur de l'automobile, ce sont les 1 200 métallos de Waterville TG qui signaient en avril un contrat de travail. En mai, les métallos de Trimag à Boisbriand signaient une première convention collective qui instaurait notamment un véritable régime de retraite à prestations déterminées dès la deuxième année ;
- Dans le secteur de l'amiante, après sept mois de lock-out, les métallos de la mine Lac d'amiante ont signé une



Les lock-outés à la mine Lac d'amiante fêtent leur victoire.

convention collective. En plus des augmentations salariales, ils ont obtenu que l'ancienneté générale pour les vacances et l'obtention des postes, un enjeu majeur de leur combat syndical, demeure dans la convention collective ;

- Dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, les Métallos ont signé de bonnes conventions collectives dont celles du Manoir des Sables à Magog et du Gray Rocks au Mont Tremblant ;

- En santé sécurité, notre syndicat a gagné entre autres une cause importante contre la compagnie McWatters qui possède la mine Kiena près de Val d'or. Elle a plaidé coupable aux accusations de négligence criminelle portées par la Commission de la santé et sécurité au travail (CSST). McWatters devra payer une amende de 20 000 \$ ainsi que les frais. Un travailleur avait été écrasé par 300 tonnes de minerai le 24 mars 2000. L'instabilité du terrain qui a provoqué l'effondrement avait déjà été rapporté au responsable de la mine.



Manifestation à Montréal contre la fermeture de la Fonderie canadienne d'acier en septembre 2003. (Photo : Sylvain Ryan)

Nous nous organisons sur le plan international

Lors de notre dernière assemblée annuelle, nous avons évoqué les conséquences néfastes de la mondialisation néo-libérale. La situation s'est gravement détériorée en 2003. Il y a quelques années, seuls les emplois non-spécialisés ou les emplois qui exigeaient peu de formation étaient exportés vers les pays du Sud. La tendance est maintenant à la délocalisation d'emplois spécialisés et bien rémunérés vers la Chine et l'Inde.

L'Association des manufacturiers des États-Unis rapporte qu'environ 2,3 millions d'emplois ont disparu depuis trois ans. L'hémorragie ne s'arrête pas là: selon une étude récente ce pays perdra, au profit de l'Asie, plus de 3 millions d'emplois bien rémunérés au cours des 10 prochaines années. Cette tendance se fait sentir au Canada et au Québec comme en témoigne l'annonce par la compagnie Bauer Nike de la quasi-fermeture de son usine à Saint-Jérôme et les fermetures et mises à pied dans l'industrie du vêtement décrites à l'émission *Enjeux* du 11 novembre 2003.

Malgré cette mobilité des emplois, la situation des pays du Sud ne s'améliore pas. Les disparités entre les pays riches et les pays pauvres s'accroissent. Même à l'intérieur de chaque pays, les riches deviennent plus riches et les pauvres plus pauvres.

L'an dernier nous vous avons fait part de quelques nouveaux moyens développés par le mouvement syndical pour faire face à cette

mondialisation sauvage. Nous sommes fiers aujourd'hui de vous informer des progrès et des réalisations de notre syndicat.

LES CONSEILS MONDIAUX DE SECTEURS ET D'ENTREPRISES

En collaboration avec la Fédération internationale des organisations de travailleurs dans la métallurgie (FIOM), le Syndicat des Métallos a tenu à Montréal, en octobre 2003, une Conférence mondiale du secteur de l'aluminium représentée par des délégués de 17 pays. Ils provenaient de pays développés comme la France et l'Australie, de pays en développement ou en émergence comme le Brésil et la Russie.

Les délégués et les déléguées ont voté unanimement la mise sur pied d'un conseil mondial de l'aluminium ainsi que de conseils d'entreprises dont feront partie Alcan et Alcoa.

En septembre dernier, deux délégués métallos de la Côte-Nord ainsi que des représentants de huit pays ont assisté à une rencontre du Réseau mondial des syndicats de la compagnie Rio Tinto, à Salt Lake City. Ce réseau mondial, soutenu par l'International de la chimie, de l'énergie et des mines (ICEM), a pris naissance en Australie en 1997, alors que les syndicats australiens étaient aux prises avec un gouvernement de droite dont l'objectif avoué était la destruction du mouvement syndical.

Se cachant derrière un discours moins virulent la droite québécoise poursuit le même objectif. Dans son

rapport, un de nos délégués mentionne une des conclusions de la rencontre de Salt Lake City: « *Le défi de la mondialisation demeurera entier tant et aussi longtemps que l'on n'aura pas réussi à améliorer les conditions de travail des travailleurs et travailleuses du Sud. Mais il faudra pour cela changer bien des mentalités et susciter bien des débats dans nos syndicats afin d'éduquer nos membres sur les enjeux de la mondialisation.* ».

En avril à Londres, j'ai personnellement dirigé une délégation syndicale internationale lors d'une assemblée des actionnaires de Rio Tinto.



René Dubé,
président de la
section locale
composée 8922

L'ouverture sur la réalité internationale ne se limite pas à nos industries traditionnelles. Il y a quelques jours, les dirigeants locaux de la section locale composée 8922 des

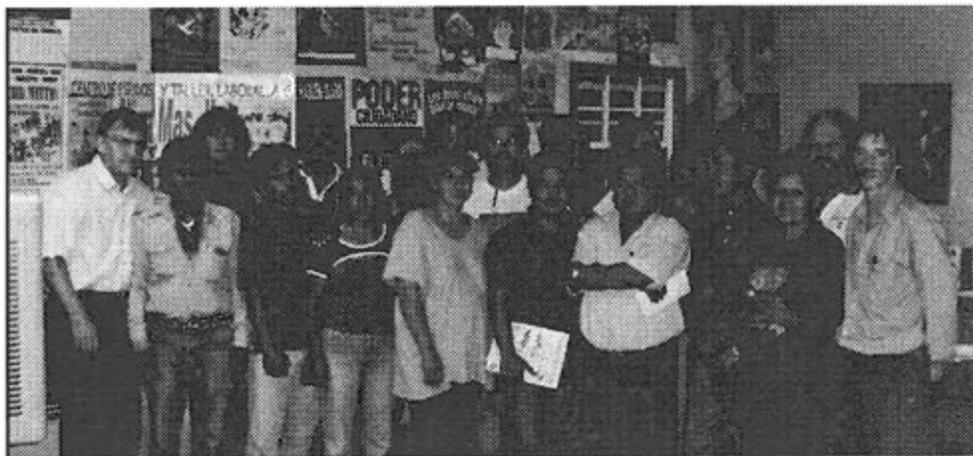
agents de sécurité ont rencontré un représentant du syndicat international UNI. Cette organisation regroupe les syndicats du secteur des services à travers le monde. Peut-être serez-vous surpris d'apprendre que les plus importants employeurs des agents de sécurité au Québec sont des multinationales qui les emploient dans plusieurs pays à travers le monde. Des liens de solidarité sont maintenant noués entre notre syndicat local qui compte le plus grand nombre de membres et la communauté syndicale internationale.

LE COMMERCE ÉQUITABLE ET LES ATELIERS DE MISÈRE

Le diagnostic posé l'an dernier demeure plus vrai que jamais; les ateliers de misère continuent de proliférer. Plus de 250 millions d'enfants de 5 à 14 ans de par le monde sont forcés de travailler pour gagner leur vie et celle de leur famille.

Pour faire face à cette monstruosité, le Syndicat des Métallos s'est joint à la FTQ pour lancer la campagne «Non à l'exploitation». En février dernier, nous avons participé à un colloque à Montréal et nous avons mis sur pied une coalition pour mener cette campagne en collaboration avec d'autres organisations syndicales, des groupes communautaires et des représentants d'associations étudiantes. Il appartient à chaque organisation de la coalition de choisir sa cible : à la FTQ, nous visons les vêtements de travail. Une grande partie de nos membres portent des uniformes fournis par l'employeur. Il est important de savoir où et dans quelles conditions ils sont fabriqués. Nous incitons tous les syndicats locaux concernés et intéressés à participer à cette action à communiquer avec notre Fonds humanitaire qui coordonne cette campagne.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, les ateliers de misère ne sont pas l'apanage exclusif des pays du Sud comme nous en a informés l'émission *Zone libre* du 7 novembre 2003. Nous avons tous été choqués d'apprendre que de nombreux immigrants sont soumis à ce type d'exploitation à Vancouver, Toronto et Montréal.



Denis Rainville, en avant à droite président de la section locale composée lors d'une visite dans les maquiladoras au Mexique en juillet 2003.

LES ACCORDS INTERNATIONAUX

En septembre dernier, j'ai eu l'occasion de participer à la réunion de l'Organisation mondiale du commerce à Cancun avec le président de la FTQ et le directeur québécois du SCFP. Comme vous l'avez tous appris par les media, cette conférence qui réunissait des représentants de 145 pays a été un échec, principalement dû à des divergences de points de vue entre pays développés et pays qui luttent pour se sortir du sous-développement. Il est clair que la réduction de la pauvreté dans les pays du Sud ne pourra se réaliser aussi longtemps que les pays riches ne feront pas de concessions et n'accepteront pas des règles du jeu plus équitables.

Pendant que nous sommes réunis ici, se tient à Miami, la réunion ministérielle pour l'établissement de la Zone de libre échange des Amériques (ZLÉA). Encore une fois, les mêmes intérêts divergents s'affrontent et il est peu probable qu'une entente équitable sera signée.

Au Syndicat des Métallos, nous pensons qu'il faut des règles internationales pour régir le

commerce sur la planète. Malheureusement, ni les pays riches ni les pays pauvres ne s'entendent sur ces règles. Vous serez peut-être surpris d'apprendre que plusieurs pays du Sud ne veulent pas d'une clause sociale qui interdirait le travail des enfants. Par contre dans les pays du Nord, nous sommes peu enclins à changer nos comportements et à renoncer à certains avantages que nous procure notre société de consommation.

Sans mettre de côté notre participation occasionnelle aux réunions internationales, nous croyons que la priorité doit être donnée à l'information et à la formation de nos membres. Les enjeux importants de la mondialisation néo-libérale sont de réduire au minimum le rôle des États dans l'organisation de notre société et d'ouvrir grande la porte aux multinationales par le biais des privatisations et de la déréglementation. C'est exactement le même programme qu'applique le gouvernement Charest au Québec et que veut appliquer Martin au fédéral.

Notre lutte au Québec contre la droite est identique à celle d'une multitude d'organisations syndicales, communautaires, de paysans et de «laissés pour compte» par une mondialisation néolibérale qui n'a que faire de la justice sociale.

Ce qu'il faut améliorer

IMPORTANCE DE MAINTENIR LA QUALITÉ DES SERVICES

Comme nous l'avons vu, nous sommes équipés pour nous défendre et nous avons plein de bons coups à notre actif. Notre mouvement est en santé et nous devons en être fiers. Mais ce qui doit principalement faire notre fierté, c'est de ne jamais cesser de vouloir nous améliorer. Deux dimensions importantes de notre organisation ont été l'objet d'une réflexion particulière cette année. D'abord, l'amélioration de notre travail avec les sections locales composées, un groupe de plus en plus important au sein du district ; ensuite, le débat crucial entamé depuis la dernière assemblée sur la cotisation syndicale. Prenons le temps d'y revenir ensemble.

◆ Réflexion sur les sections locales composées

L'an dernier dans le cadre de mon rapport annuel, nous abordions la question des sections locales composées. Nous en profitons pour nous rappeler leur naissance en 1969 au Québec, puis leur essor au cours des années '70 et '80. Aujourd'hui, elles représentent à elles seules 60% de nos membres, une réalité importante.

La formule des sections locales composées avait été conçue

pour soutenir les travailleurs et travailleuses de petits milieux de travail, qui, sans cette structure, auraient eu du mal à s'organiser convenablement. C'était pour nous, issus de secteurs traditionnels et de la grande entreprise, une façon de nous ouvrir à la diversité. Durant toutes ces années nos structures locales ont évolué tantôt ensemble, tantôt en parallèle. Des pratiques différentes se sont développées, souvent originales, mais dans certains cas avec des difficultés à soutenir l'animation de la vie syndicale. Il nous semble impérieux de faire le point tant sur le fonctionnement que sur le soutien que nous devons leur apporter.

Nous avons donc entrepris d'organiser des rencontres. Mais auparavant, à l'aide d'un questionnaire, nous avons voulu obtenir un portrait de la réalité des sections locales composées, afin de bien cerner les questions à débattre.

Toutes les régions ont été rencontrées. La participation, tant au questionnaire qu'aux rencontres, fut très encourageante. Dix-sept sections locales sur dix-neuf ont répondu à l'appel. Nous souhaitons des réunions ouvertes et les gens l'ont apprécié.

Dans chacune des régions, nous avons proposé un ordre du jour flexible. Dans une formule transparente, nous



Rencontre des présidents et des présidentes de la section locale composée 9414 en octobre 2003.

avons sans détour précisé l'objectif de maintien et d'amélioration des services de notre syndicat. Ainsi, les discussions permettaient d'aborder les adaptations locales présentées par les sections locales composées selon leur réalité ainsi que d'aborder les difficultés rencontrées, et cela, sans nier les besoins qu'elles souhaitaient nous manifester.

Nous sommes en train de rédiger le compte-rendu synthèse des rencontres qui ont eu lieu au mois de septembre dernier. Comme promis, chacune des sections locales recevra ce rapport et pourra ainsi prendre connaissance des réalités des autres régions. Pour notre part, nous prendrons grand soin de l'étudier et d'examiner les pistes d'action à venir. La démarche est maintenant bien entamée et cet exercice ne saurait être une fin en soi, au contraire. Nous avons déjà effectué quelques changements, en nommant des permanents responsables par sections locales composées et en modifiant nos contenus de cours pour permettre une meilleure reconnaissance de ces sections locales. Ayant été interpellés pendant des années pour que nous y regardions de plus près, nous avons l'intention d'entreprendre une démarche continue dans laquelle le dialogue ouvert occupera une place prépondérante.

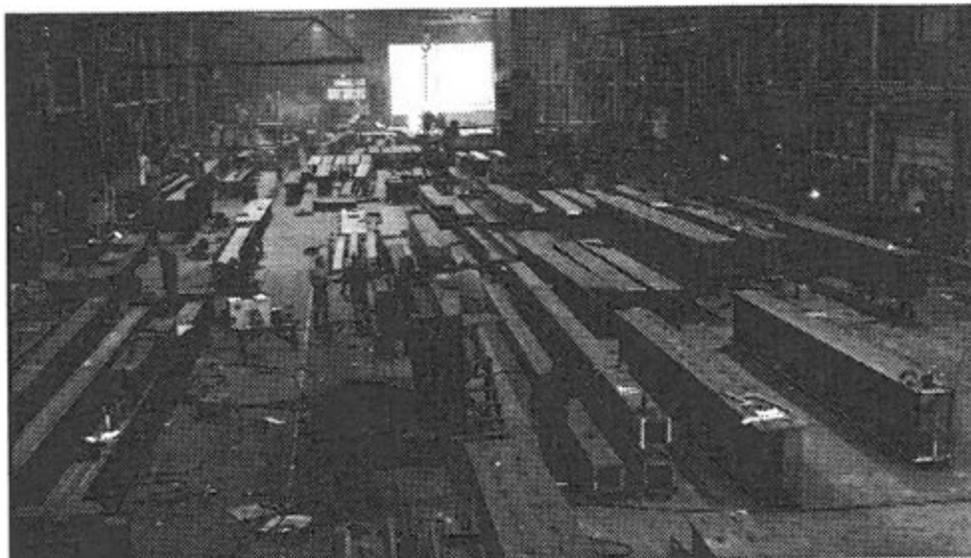
◆ Débat crucial sur la cotisation

Toujours lors de notre dernière assemblée annuelle, trois résolutions avaient été soumises afin de discuter de la cotisation syndicale.

Ces résolutions faisaient suite au précédent congrès international où les sections locales avaient dû consentir une baisse momentanée de retour de la cotisation afin de renflouer le fonds de grève, lourdement affecté par des campagnes et des conflits de longue durée. Nos sections locales l'ont vécu comme une situation d'urgence et ont accepté la décision. Nous avons vécu le même sentiment lors du congrès de 1998 où devant les pertes importantes de membres que subissait notre syndicat, nous avons voté un montant dédié spécifiquement au recrutement.

C'est donc en ayant en tête ces deux congrès que les délégués à l'assemblée annuelle 2002 ont manifesté leur volonté que l'on étudie l'ensemble de la cotisation syndicale, plutôt que de continuer à répondre à des urgences ponctuelles. Concrètement, la résolution proposait une démarche qui permettait d'abord d'en discuter dans le cadre des rencontres régionales pour ensuite y revenir tous ensemble. Nous avons mis en marche ces consultations telles que proposées et nous débattons le rapport des discussions régionales pendant cette assemblée.

Nous savons tous qu'il n'est pas facile et surtout qu'il est impopulaire de parler de hausse de la cotisation syndicale. Pourtant, les discussions se sont faites sereinement sans perdre de vue l'intérêt de notre syndicat que l'on veut garder fort et avant-gardiste. Cela ne nous a pas empêché de manifester nos inquiétudes face à un tel changement. C'est d'ailleurs ce



L'usine ADF à Lachine (Photo : Serge Jongué)

qui vous a amené à proposer des démarches pour les mois à venir.

Il nous faut garder à l'esprit qu'un tel changement n'aura lieu qu'au prochain Congrès international au printemps 2005. Entre-temps, nous aurons une autre assemblée annuelle. D'ici là, nous avons du temps pour bien évaluer toutes les possibilités, mais aussi pour préparer notre stratégie d'intervention et pour convaincre les autres districts du bien-fondé de cette nécessité. Nous en discuterons durant l'assemblée annuelle. Nous souhaitons que vous y preniez part activement.

FERMETURES ET LICENCIEMENTS COLLECTIFS

Les fermetures d'entreprises et les licenciements collectifs, voilà une autre question pertinente qui nous préoccupe continuellement et qui inquiète également la FTQ. Nous avons beau en débattre, proposer des alternatives, nous sommes obligés d'admettre que nous avançons lentement. Il s'agit d'un dossier complexe qui relève à la fois du Québec et du Fédéral.

Au cours de la dernière année, nous avons encore subi plus d'une dizaine de fermetures. Ce fut le cas chez ADF Industries Lourdes, Air Liquide de Boucherville, Au fil de l'O, Bose Canada, Bowater, Fonderie canadienne d'Acier, Cormier Gaudet, Mac Wood, Métaux Russel, Mine Francoeur, TDS, Vic Hockey, WBF. Plus de mille travailleurs et travailleuses ont perdu leur emploi sans compter les centaines de licenciements collectifs et les fermetures partielles chez Crustacés Baie-Trinité, le groupe Ivaco, Lac d'Amiante et, dans les prochaines semaines, Bauer Nike.

Encore une fois, nous reprendrons le débat avec les résolutions que vous nous avez soumises. Ces résolutions témoignent du désespoir que nous ressentons face aux victimes. Nous remarquons un désarroi encore plus grand chez les travailleurs âgés qui ont donné leur confiance et leur vie à un même employeur. Si nous n'avons pu éviter la fermeture ou la faillite d'une entreprise grâce au Fonds de solidarité, il va sans dire que nous mettons toute

notre énergie dans le reclassement de la main d'œuvre et dans la négociation de conditions de départ respectueuses des années de service de ces travailleurs. Nous en convenons tous – il faut faire plus !

Au cours de la dernière année, nous avons étudié, en collaboration avec les coordonnateurs régionaux concernés, certains cas dont celui de Murdochville. Par la suite nous avons soumis des recommandations dans le cadre de la dernière campagne électorale au Québec. La FTQ en a tenu compte dans la plate-forme qu'elle a présentée lors de cette campagne, en revendiquant une loi contre les fermetures d'usines, mais les partis politiques n'en ont pas fait autant. Tout ce passe comme s'il s'agissait d'un destin et le fatalisme s'installe.

Il faut clarifier notre demande en matière de loi contre les fermetures d'usines. Cette revendication ne gagne pas beaucoup de partisans en dehors des rangs syndicaux. En fait, plusieurs économistes nous disent qu'à vouloir empêcher les fermetures par une loi, nous risquons ainsi d'empêcher l'investissement futur, puisque les entreprises pourraient craindre de s'installer chez nous.

Nous nous devons de faire plus. Mais un « plus » réaliste, fidèle à notre pragmatisme, fidèle à notre capacité d'innover et de proposer des solutions réalisables et durables. Les solutions magiques n'existent pas, à preuve nous faisons face chaque année à de nouvelles fermetures. Que pouvons-nous mettre de l'avant en

préparation du congrès de la FTQ de l'an prochain ?

Évidemment, nous devons renforcer nos revendications traditionnelles face aux fermetures, prévoir des indemnités de départ qui les découragent, exiger de la formation adéquate ou une retraite décente, rendre obligatoire le remboursement de subventions ou de prêts gouvernementaux, réclamer des taxes sur les licenciements à la mesure de la rentabilité des entreprises, ce sont toutes des avenues possibles. Il faut réitérer aussi nos revendications concernant le programme perdu d'aide aux travailleurs âgés. Ce programme, financé autrefois par la Caisse d'assurance emploi, est d'autant plus possible que cette caisse enregistre des surplus faramineux.

Lors de la dernière campagne électorale, les trois partis en lice misaient sur l'innovation, le développement des connaissances et l'aide aux entreprises pour bâtir le Québec économique ! La formation d'une main-d'œuvre compétente est indissociable du développement des emplois. Comme nous l'avons mentionné précédemment il est illogique que le gouvernement modifie la loi 90 sur la formation professionnelle.

Pendant que nous travaillons sur des propositions plus larges pour amoindrir les effets des fermetures, des morceaux importants de ce qui existe déjà nous échappent. Pourtant, la formation en emploi c'est un élément majeur. Tous les chiffres démontrent que les

travailleurs qui ont eu accès à de la formation professionnelle sont toujours mieux reclassés lors de fermetures.

Nos membres sont très mobilisables lorsqu'ils les vivent de telles situations, malheureusement, ils se dispersent vite si nous ne gardons pas le contact. Ceux qui ne sont pas concernés dans l'immédiat se disent trop souvent que cela ne leur arrivera pas. Nos membres devront s'impliquer politiquement puisque la bataille ne se fera pas sans mobilisation : tenons-nous-le pour dit. Nous n'avons qu'à regarder l'intérêt des partis pour notre plate-forme électorale FTQ.

Seuls, nous n'en sortirons pas, il faut travailler avec l'ensemble des syndicats de la FTQ. Bien préparés, nous pouvons influencer les futures batailles politiques. Invitons-nous collectivement à un débat réaliste et précurseur pour formuler des propositions claires au prochain congrès de la FTQ. Les résolutions sont à notre portée. Profitons de nos débats à cette assemblée pour nous préparer au congrès.

NOS SECTEURS TRADITIONNELS EN DIFFICULTÉ

◆ L'acier

La crise mondiale qui sévit dans le secteur de l'acier nous interpelle à plusieurs niveaux et elle vient tout chambarder. Nous avons des membres qui, au fil des ans, avaient réussi à obtenir de bonnes conditions de travail, de salaire et de retraite. Le secteur de l'acier est touché par la hausse des prix

du gaz naturel et de la ferraille, les importations à bon marché, une surcapacité mondiale, la hausse du dollar canadien, l'augmentation du dumping d'acier en provenance de l'extérieur et l'inaction du gouvernement fédéral à protéger cette industrie. Ivaco doit se restructurer. Elle est présentement sous la protection de loi sur les arrangements avec les créanciers. Stelco, le plus important producteur canadien, déclare déficit sur déficit, trimestre après trimestre.

La situation est difficile. Notre syndicat a lancé l'alerte depuis longtemps. Mais les employeurs et le gouvernement ont été tellement lents à réagir que se sont les travailleurs qui en font les frais.

Notre syndicat a réclamé que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) traite de la question de la surcapacité mondiale d'acier en rassemblant les représentants des pays producteurs. Il a également élaboré un programme à l'égard des lois commerciales pour que le syndicat puisse participer directement au processus réglementaire. Il suggère l'inversion de la charge de la preuve dans le processus de l'administration du commerce afin qu'une prétention établie à première vue soit prouvée; la charge de la preuve retombe sur l'importateur, qui devra prouver que le produit n'a pas fait l'objet de dumping. Enfin, il demande un processus ouvert et responsable pour la sélection des membres du Tribunal canadien du commerce et une obligation en vertu de la loi que la composition du tribunal inclut

des représentants des travailleurs et des collectivités. Les résolutions acheminées à notre comité des résolutions devraient nous permettre d'en débattre adéquatement et de développer des pistes d'action.

◆ Le fer

Le minerai de fer, dépendant du secteur de l'acier, a connu son lot de difficultés. Tout d'abord la Compagnie minière QCM était en grave difficulté. Le gouvernement du Parti québécois s'était engagé par écrit à faire un prêt pour aider cette compagnie à survivre et ainsi sauver 1 800 emplois directs, bien rémunérés et essentiels au développement économique de la Côte Nord. En mai, le Syndicat des Métallos a fait pression auprès du gouvernement Charest pour l'obliger à respecter la signature du gouvernement précédent. Bien qu'il ait amputé le montant du prêt, la décision prise au début novembre permet de sauver l'entreprise.

Il faudra surveiller les négociations des 2 200 métallos de la Compagnie minière IOC et de Mines Wabush. L'inconnu, ce sont les positions anti-syndicales de Rio Tinto, le nouvel actionnaire principal de la Compagnie minière IOC. Advenant un blocage, le syndicat en appellera de la solidarité des travailleurs du réseau syndical mondial pour trouver une solution.

◆ Le bois

Nous avons reçu une bonne nouvelle, pour le secteur du bois, suite à la décision favorable de l'OMC au Canada et au Québec, c'est cependant une décision juridique. Nous

devons nous attendre à ce que l'industrie américaine traîne les choses en longueur. C'est pourquoi les mesures de soutien du gouvernement aux travailleurs et aux collectivités sont fondamentales. Toutefois, elles sont nettement insuffisantes. Nous poursuivons nos démarches par une prochaine rencontre pour assurer le suivi de celle tenue en 2002 et pour faire le point. Nous représentons des centaines de travailleurs et de travailleuses dans cette industrie. Elle est vitale pour l'économie de plusieurs régions du Québec et aussi celle du Québec ;

◆ L'amiante

Le Syndicat des Métallos soutient sans arrêt ses membres qui luttent pour la survie de leur industrie et l'utilisation sécuritaire de la fibre chrysotile. C'est ainsi qu'une vaste coalition d'organismes voués à la défense de l'amiante incluant le Syndicat des Métallos a manifesté, en octobre devant le Parlement à Ottawa, pour dénoncer la tenue d'une conférence internationale sur le bannissement de l'amiante. Elle était patronnée par le Sierra Club, un organisme environnemental américain qui est loin des préoccupations du monde du travail.

Entre-temps, une bonne nouvelle a été diffusée la même semaine que la conférence. L'Institut de l'amiante du Québec a divulgué les résultats d'études scientifiques sérieuses et crédibles démontrant que la chrysotile est l'une des fibres industrielles les moins dangereuses.



Manifestation à Ottawa contre le bannissement de l'amiante et le Sierra Club en septembre 2003. (Photo: René Bellemare)

NOS RAPPORTS AVEC LES AMÉRINDIENS

Lors d'une rencontre régionale, une discussion sur le bois d'œuvre et l'entente à Raglan a débouché sur un échange au sujet des peuples autochtones. Les travailleurs reconnaissent que ces derniers ont un mode de vie qui leur est propre et qu'il s'agit de trouver des solutions pour que tous puissent vivre en harmonie. La Paix des Braves a été signée avec les Cris à la Baie James et des négociations sont en cours avec le Innus sur la Côte-Nord, ces deux éléments sont importants pour l'avenir de nos relations avec ces peuples.



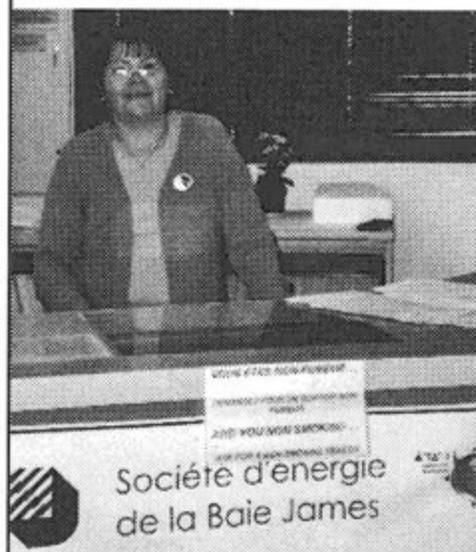
Mathew, un cri à la Baie James.

Vous savez tous que je viens de Murdochville. Dans les années '50, et ce n'est pas loin dans le temps, il y avait deux villes à Murdochville : les cadres anglophones et leur quartier plus riche et celui des travailleurs québécois, les Canadiens français comme on nous appelait à l'époque. Je me rappelle avoir reçu des coups de « strappe » parce que j'avais osé mettre le nez dans la fenêtre du « High School ». Même si nous étions majoritaires, nous devions aller à l'école dans des camps de mineurs aménagés en classes. Les Québécois se sont battus pour prendre la place qui leur revient comme peuple et se faire respecter; eh bien! au Syndicat des Métallos, nous croyons qu'il faudra faire le même exercice pour comprendre ce que vivent les peuples autochtones.

René Lévesque a été le premier à reconnaître l'existence de nations autochtones et la nécessité de négocier de nation à nation des ententes incluant la gestion partagée de territoires; Bernard Landry a poursuivi cette démarche de

réconciliation avec des peuples que nous côtoyons depuis près de 500 ans. Nous devons trouver des terrains d'entente. Il ne faut pas oublier surtout que plusieurs d'entre eux sont appelés à devenir membres de notre syndicat.

C'est pourquoi, nous aurons une invitée d'origine amérindienne qui s'adressera à cette assemblée pour nous aider à comprendre, non seulement la complexité des sociétés autochtones mais aussi parler de ce que nous pouvons bâtir ensemble.



Louise Saganash, une métallo cri

Conclusion

Continuer de soutenir nos membres et se préparer à combattre le gouvernement Charest

Notre action pour consolider notre mouvement se poursuivra. Nous intensifierons notre travail au sein de la FTQ afin de faire progresser notre réflexion sur les fermetures et les licenciements et développer des pistes d'action.

En ce qui a trait à la cotisation, nous avons abordé la question dans toutes nos rencontres régionales, nous continuerons à clarifier notre position, à donner des outils de sensibilisation afin que notre délégation au Congrès international en 2005 soit équipée pour intervenir.

La dimension internationale de notre action n'a jamais été si vivante. Nous nous impliquerons à fond de train dans le nouveau Conseil mondial de l'aluminium. Nous travaillerons sans relâche pour obtenir une rencontre mondiale sur le magnésium.

Nous rappelons l'urgence de combattre le gouvernement Charest. Ce dernier a décidé d'attaquer de plein fouet tous les programmes sociaux, une menace pour l'ensemble de la société civile. Cette agression sans précédent nécessite une riposte. Il est possible de ramener à l'ordre ce gouvernement. Avec la FTQ, nous élaborerons une stratégie d'action. Nous devons faire du corps à corps comme dit René Roy, secrétaire général de la FTQ.

Il ne faut pas oublier les conflits à l'intérieur du Parti libéral. Lors d'un récent caucus, par exemple, de nombreux députés se sont inquiétés du resserrement de l'aide sociale car n'oublions pas que pour se faire élire la plupart ont joué la carte de la compassion et des «valeurs libérales». Les libéraux de souche ainsi que l'aile nationaliste du parti ont également fait part publiquement de leurs inquiétudes face aux orientations de leur chef conservateur et de sa garde rapprochée, elle aussi conservatrice. Sachons tabler sur ces divisions.

Évidemment, c'est insuffisant. Il faudra aussi se donner les moyens d'agir et y aller progressivement : information, tournée des députés, journée de protestation à la grandeur du Québec si nécessaire. Nous devons en conséquence établir une coalition large. Il ne faut pas partir au combat isolés. Répétons-nous : c'est toute la société québécoise qui est interpellée par ce gouvernement de droite.

CE QUE NOUS ALLONS DÉFENDRE

Au fil des ans, de nombreuses initiatives au Québec, dont le mouvement syndical a été partie prenante, sont venues consolider l'ensemble des instruments collectifs de développement du Québec : accès au syndicalisme, assurance automobile, Caisse de dépôt et de placement, lois anti-briseurs de grève, loi sur

la protection du territoire agricole, prêts et bourses pour les étudiants, programme d'allocations familiales et de congés parentaux, loi sur l'équité salariale, révision des normes du travail, réseau des Centres de la petite enfance, loi contre la pauvreté, pour n'en nommer que quelques-uns.

Nous vivons un contexte où les valeurs d'équité et de solidarité sont attaquées. Le Québec doit continuer à marquer sa différence notamment en réaffirmant l'orientation résolument sociale démocrate dans ses choix de société et en réaffirmant, avec force, le rôle indispensable d'un État responsable et dynamique. Le Québec doit poursuivre la lutte pour la justice sociale contre l'inégalité des revenus et l'exclusion sociale.

Bonne réflexion avant de passer à l'action !